



N°6 / 2023

## LETTRE DE JUIN

Puimoissonnaises, Puimoissonnais,

Nos enfants sont capables, tous. Qu'on se le dise, les enfants de l'école Maria Borrély sauront emprunter les voies qu'ils auront choisies. Qu'ils soient de Puimoisson, de Saint-Jurs, de Brunet, de Riez ou de toute autre commune alentours dont les parents ont demandé à être scolarisé parmi nous. Bien des proviseurs de lycée, des principaux de collèges ou des conseillers principaux d'éducation nous disent que les jeunes bas-alpins se restreignent, n'osent pas suivre leurs aspirations, parce qu'il faut partir étudier loin, parce qu'ils pensent que ce n'est pas pour eux, qu'ils en sont incapables... Non, ils sont tous capables de choisir leur voie et de la suivre !



### Sommaire

- Sécheresse : alerte renforcée
- Gestion des retenues du Verdon
- Sécurisation du village
- Enquête publique Charte PNVR
- Rubrique le nom des rues :  
Rue du Cassoir
- Compostage collectif
- Travaux de rénovation Placette  
du Portail

### Agenda du mois

- Dédicace Jean-Pascal Collégia
- Nettoyage de la Cassandre
- Travaux à l'aire de camping-car

Et ils vont nous le prouver.

Les enfants du cycle 3 de l'école, soit des classes de CE2, CM1 et CM2, suivent des cours d'instruments à vent, de cuivres en particuliers, depuis le début de cette année scolaire.

Les cours sont dispensés par des professeurs de l'école communautaire DLV Agglo d'Oraison Edouard Chappe.

Chaque mardi après-midi, les plus grands de l'école, jouent de la trompette, du tuba ou du trombone.



C'est assez classique, en fin d'année, nous avons pensé à produire un petit concert. Mais celui-ci aura une teneur bien particulière : les enfants donneront un spectacle à la chapelle Notre-Dame de Bellevue, avec des musiciens professionnels de jazz de grande renommée. Maxime Atger, saxophoniste, amènera son quartet et ils joueront tous ensemble une partie de la soirée.

Cela se déroulera mardi 13 juin, en fin d'après-midi, après la classe.

Le concert aura lieu en plein air, si la météo le permet.

Puis nous partagerons un pique-nique tiré du sac.

Les leçons sont financées par le service culture de DLV Agglo, la coordination du projet est assurée par la MJC de Manosque et les musiciens proviennent de la Compagnie Nine Spirit.

Je les remercie tous très chaleureusement d'avoir répondu immédiatement et avec enthousiasme à ce projet de concert.

Nos enfants ont appris un langage, sont entrés dans le monde de la musique, et cela leur ouvre un accès à la pratique artistique.



Bien sûr ils n'ont pas encore le niveau des musiciens qui joueront avec eux, mais ils ont au moins la capacité à partager quelques morceaux. Et cela leur prouve qu'ils peuvent poursuivre, qu'ils doivent avoir confiance en eux et qu'avec du travail, beaucoup de choses qu'ils espèrent s'offrent à eux.

Nous communiquerons très prochainement sur les modalités pratiques de cette soirée exceptionnelle.

Je vous invite nombreux à nous rejoindre, afin d'encourager nos jeunes artistes, porteurs de tous les espoirs et futurs citoyens libres et responsables.

Oui les jeunes bas-alpins ont du talent, et ceux de l'école de Puimoisson en particulier.

Ils vont nous le prouver le 13 juin et nous serons là pour les applaudir.

Fabien Bonino

Notre Dame de Bellevue

13 juin

18h30

Gratuit

"Voyage sonore"  
à Puimoisson

AVEC

MAXIME ATGER (SAXO)

ANTOINE JACQUET (TROMPETTE)

OLIVIER LALAUZE (CONTREBASSE)

LÉO ACHARD (BATTERIE)



Avec la participation  
des élèves de la classe  
de musique de Puimoisson.

Parking gratuit sur place. Départ à pieds devant la mairie 17h30

## Sécheresse : passage en alerte renforcée

Nous vous avons informé dans la lettre du mois avril du déclenchement de l'alerte sécheresse par la préfecture des Alpes de haute Provence sur les bassins versants du Colostre et du Var.

**Cette alerte a été renforcée par arrêté préfectoral du 12 mai** car la situation s'est, de manière prévisible, dégradée notamment sur notre bassin versant du Colostre.

**Près de 2 millions d'habitants de la région consomment l'eau du Verdon, qui alimente aussi 6000 exploitations agricoles et 1700 entreprises.**

La population et les besoins augmentent, les périodes de sécheresse s'aggravent, la réalisation d'économie d'eau est la solution pour :

- Préserver les milieux aquatiques,
- Faire des économies sur nos factures
- Permettre de satisfaire durablement tous les usages de l'eau : eau potable, agricole, industrielle mais aussi loisirs aquatiques.

**Si chacun économise quelques m<sup>3</sup>, le volume total économisé devient vite important.**

Sur notre territoire, chaque habitant consomme environ 170 litres d'eau potable par jour, soit 62m<sup>3</sup> par an (la moyenne nationale est de 150 litres/jour soit 55m<sup>3</sup>/an).



**Seulement 7% est destiné à un usage alimentaire, le reste, 93%, est utilisé pour l'hygiène et le nettoyage.**

Les possibilités d'économie sont donc nombreuses par des gestes simples et de petits équipements peu coûteux.

C'est le plus gros défi auquel est confronté la région, car quel que soit le scénario climatique, un assèchement général est attendu, particulièrement critique en été.

**L'accès à l'eau étant un besoin vital, il est urgent de le sécuriser. Chaque geste compte.**

# Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

## ALERTE RENFORCÉE

Gestes  
Éco-  
citoyens



**INTERDICTION** de laver les  
véhicules  
(hors stations professionnelles  
équipées d'un système de recyclage  
de l'eau)



**INTERDICTION** de fonctionnement des  
fontaines publiques et privées en circuit ouvert

**INTERDICTION** des jeux d'eau sauf si l'eau est  
recyclée ou en cas d'activation du plan canicule



**INTERDICTION**  
d'arroser les espaces  
verts et ronds points  
(hors arbres et arbustes  
plantés en pleine terre depuis  
moins d'1 an)



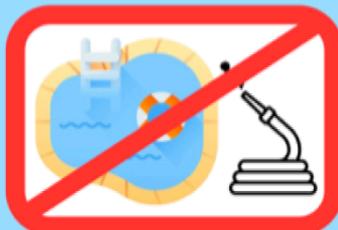
**INTERDICTION** d'arroser les  
jardins potagers entre 9h et 19h

**INTERDICTION** d'arroser les  
pelouses et massifs fleuris <sup>(1)</sup>



**INTERDICTION** d'arroser les  
golfs à l'exception des « greens  
et départ » (réduction 60%)

**INTERDICTION** d'arroser les  
terrains de sport entre 9h et 19h



**INTERDICTION** de remplir les  
piscines privées  
(hors remise à niveau et première mise en  
eau si le chantier a débuté avant les  
premières restrictions)



**INTERDICTION** de laver les  
voiries, terrasses et façades  
sauf si le lavage est réalisé sous pression  
par une collectivité ou une entreprise de  
nettoyage professionnelle

*(1) utilisation possible de l'eau des dispositifs de récupération des eaux de pluie pour arrosage des pelouses, massifs fleuris et jardins potagers avec recommandation d'une abstention entre 9h et 19h*

Retrouvez également les mesures prises pour les usages professionnels sur le site  
internet des services de l'État des Alpes-de-Haute-Provence

[www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr)



Site Propluvia du ministère de la Transition Ecologique :  
<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>



## Point de gestion des retenues EDF du Verdon

Après une année 2022 marquée par une sécheresse historique, les précipitations en fin d'année ont été stockées dans la retenue de Castillon en prévision des besoins énergétiques hivernaux. La retenue de Sainte-Croix est cependant restée à un niveau très bas, les stocks n'ayant pu être reconstitués.

**Le début d'année 2023 a été marqué par une quasi-absence de précipitations jusqu'à début mars où quelques épisodes pluvieux et neigeux ont été constatés.**

Sur le mois d'avril, les températures ont été globalement fraîches pour la saison, avec une baisse limitée du manteau neigeux en amont de Castillon. Depuis le 20 avril, le radoucissement des températures a déclenché la fusion du stock de neige encore en place en haute altitude.

**Le cumul pluviométrique sur le mois d'avril est déficitaire avec près de 50% de déficit par rapport à la normale à Castillon.**

Dans ces conditions, les débits entrants à Castillon ont été proches des minima historiques de saison (de l'ordre de 6 m<sup>3</sup>/s).

Fin avril, sous l'effet de la fusion et des précipitations, le débit entrant à Castillon a réagi et est actuellement de l'ordre de 15 m<sup>3</sup>/s.



La retenue de Sainte-Croix a été fortement impactée par la sécheresse 2022 avec un abaissement continu de la retenue jusqu'à l'automne, en lien avec les prélèvements pour répondre aux besoins en eau potable et agricole. Les faibles précipitations de l'hiver n'ont pas permis de reconstituer les stocks d'eau de la retenue.

Depuis fin février 2022, la priorité est donc toujours donnée au remplissage de la retenue en limitant fortement l'usage hydroélectrique des aménagements du Bas-Verdon (Sainte-Croix, Quinson et Gréoux/Vinon), tout en garantissant les prélèvements en eau et le débit réservé.

Au 11 mai, la cote du lac de Sainte-Croix est de 469,6 m NGF.

Concernant les perspectives de remplissage de la retenue de Sainte Croix, compte tenu du maintien des conditions sèches au mois d'avril, celles-ci se dégradent. Les modélisations identifient désormais à ce jour un risque significatif de non atteinte de la cote touristique (471,5 m NGF) durant tout l'été pour les scénarios d'hydrologie moyenne et sèche.

**Cette vision prévisionnelle s'actualisera et évoluera dans les prochaines semaines en fonction de la fonte des neiges, des conditions climatiques et des évolutions des besoins en eau.**

EDF reste en concertation permanente avec l'ensemble des acteurs de l'eau du Verdon (services de l'Etat, Conseil départemental 04, Parc Naturel Régional du Verdon, Société du Canal de Provence,...) afin de communiquer régulièrement les informations sur la situation hydrologique et l'état de remplissage de nos retenues.

## Sécurisation du village : deuxième tranche

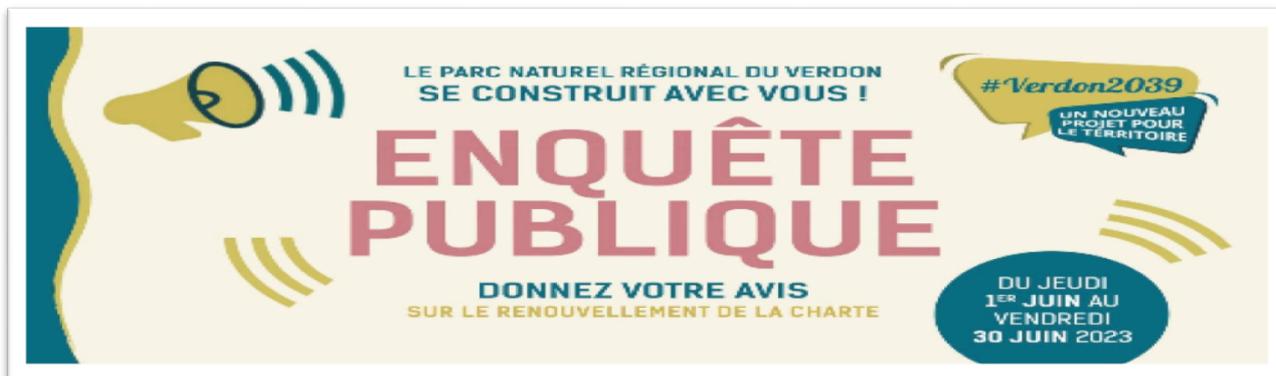


La seconde tranche de sécurisation du village est achevée : marquage au sol de bande latérale et de bande d'axe jusqu'aux panneaux de sortie des quatre route (Riez, Digne, Valensole et Moustiers).

Signalisation 30km au sol et passage piétons à la hauteur du chemin des Lunières et des silos.

Ces travaux ont été subventionnés par la Région Sud.(Amandes de police)  
Une demande a été faite auprès de la maison technique de Digne pour mesurer à nouveau la vitesse des véhicules.

En fonction des résultats, les améliorations seront réalisées.



Issue d'une large concertation entre les acteurs du territoire, la charte est le contrat moral qui fixe les objectifs et méthodes de travail du Parc.

Approuvée après enquête publique et par délibérations des conseils municipaux, elle aboutit à l'attribution du label « **Parc naturel régional** » par décret du Premier ministre pour une durée maximale de 15 ans.

**Le Parc naturel régional du Verdon a été classé la première fois le 3 mars 1997 puis renouvelé le 8 février 2008 jusqu'en 2024.**

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur va engager le renouvellement du classement du territoire du Verdon en Parc naturel régional.

Dans ce contexte, le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc lance la révision de sa charte et l'élaboration d'un nouveau projet pour le Verdon.

**Cette révision doit aboutir avant 2024, et elle implique de :**

- Dresser le bilan de la mise en œuvre de la Charte entre 2008 et 2023
- Établir un diagnostic mettant en avant les évolutions du territoire et les grands enjeux pour son avenir en matières sociale, économique, patrimoniale, environnementale et culturelle.

Un projet de charte s'élabore avec l'ensemble des communes, des intercommunalités, avec les départements et la Région, en associant l'État et en concertation avec les partenaires intéressés.

In fine, il appartiendra à l'État, seul garant du label, d'adopter la charte révisée et de renouveler le classement du Verdon en Parc naturel régional pour 15 années supplémentaires.

**En vue du renouvellement du label du Parc naturel régional du Verdon, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur lance une enquête publique, durant tout le mois de juin 2023, sur le nouveau projet de territoire 2024-2039.**

**La nouvelle charte du Parc sera consultable en mairie tous les matins, par les habitants, qui auront la possibilité de laisser des commentaires, de déposer ses observations et propositions sur un registre dédié.**

3 commissaires enquêteurs tiendront des permanences dans 9 lieux répartis sur le territoire, entre 2 et 4 fois par lieu.

**Pour Puimoisson, nous avons le choix entre Riez, Valensole ou la maison du Parc à Moustiers.**

## Rubrique : le nom de nos rues rue du Cassoir



La rue du Cassoir va de la Grand-Rue à la rue du Bouchon.

Pour expliquer ce qu'était un cassoir il faut tout d'abord raconter l'histoire de la culture des amandiers.

Les Alpes de Haute Provence sont, depuis toujours, le berceau français de l'amande et en particulier le plateau de Valensole.

La culture de l'amandier était un pilier du système agricole de haute Provence des années 1880 à 1940.

Le plateau de Valensole jusque dans les années cinquante était couvert d'amandiers.

En 1929, les enquêtes agricoles du département des Basses-Alpes comptent 20 000 arbres à Puimoisson et 20 000 à Saint Jurs.

Les fruits broyés donnaient de l'huile ou de la pâte. L'amande princesse, la plus fine, était très recherchée dans la pâtisserie et la confiserie pour la fabrication des calissons et du nougat.

C'est à partir du mois de mars que la floraison des amandiers a lieu.

C'est à ce moment que la présence de ruches dans nos champs permet la pollinisation naturelle des arbres. Après un été qui gorgera de soleil les fruits, la récolte des amandes se fait en octobre





Les hommes gaulaient « acanaient » les amandes avec de longues perches légères en bois de saule ou de sorbier.

Les femmes et les enfants passaient derrière les hommes et ramassaient les amandes tombées à terre dans des paniers en osier ou des grands sacs de toiles.

Chaque amandier donnait au moins un plein sac de 30kg d'amandes.

Après le gaulage, ils dégovaient et cassaient les amandes.

La préparation des amandes s'est fait longtemps à domicile, entre voisins ou en famille.



Le « codou », galet du Verdon était placé sur les genoux, l'amande mise dessus pour être cassée avec « l'escroupe », une autre pierre. Enfin, ils triaient et séparaient les amandes des coquilles.



Pendant longtemps, les coquilles étaient soigneusement récupérées pour allumer le feu. La récolte des amandes étant devenue importante et prospère, la création d'ateliers font leur apparition : les cassoirs.

*"Les amandes étaient stockées dans le cassoir. Elles étaient passées dans la machine à concasser. Une toupie et deux engrenages concassaient les bogues (coquilles) des amandes avec une grande courroie entraînée par un moteur électrique de quatre chevaux.*



*Les femmes étaient embauchées dans les cassoirs pour trier les amandes (séparer les fruits des coquilles) de novembre à février. Chacune avait un sac, elles mettaient leur nom sur l'étiquette et le soir, le sac était pesé. Les femmes étaient payées au kilo d'amandes triées dans l'après-midi".*

Récit de René Guichard, responsable des machines durant 6 ans pour Marcel Gouin négociant en amandes à Puimoisson dans les années cinquante.

# Compostage collectif



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, nous devons jeter nos biodéchets (épluchures de fruits et légumes, reste de repas, pâtes, riz, légumes cuits, légumes abîmés, marc de café, sachets de thé, coquilles d'oeuf... fleurs fanées...) dans un composteur individuel ou collectif.

**Il y a quelques semaines, afin de mieux connaître vos attentes à ce sujet, nous vous avons invité, à répondre à un questionnaire. 63 foyers ont répondu à cette enquête soit environ 15 % des résidents interrogés.**

Parmi eux, 47 disposent d'un jardin et 32 pratiquent déjà le compostage individuel.

23 personnes souhaitent participer à une journée de formation assurée par un maître composteur, et 8 sont volontaires pour observer le bon fonctionnement du lieu.

**Pour l'installation du site de compostage collectif, ceux sont les Aires rue de Riez, qui ont été choisies par la majorité d'entre vous.**

**Enfin Monique Bouteille et Maryse Aubry seront « élues référentes » et Eric Angelvin accepte d'être agent référent du site.**

**DLVAgglo nous a informé le 26 mai dernier, que notre candidature a été acceptée. Une convention sera signée par le conseil municipal avant septembre.**

Elle a pour objet de définir les modalités d'implantation, d'animation et de suivi du site de compostage partagé installé, sur le domaine public mis à disposition par la commune.

DLVAgglo met à disposition, à titre gratuit, les matériels et fournitures suivants :

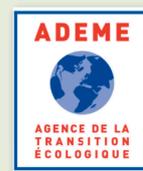
- **3 composteurs bois de 600 litres et les grilles anti-intrusions, livrés et montés sur site**

- **Le petits matériels d'entretien : fourche, griffe, aérateur, bioseau**

- **La signalétique opérationnelle et la documentation technique à destination des usagers.**

A ce jour, nous ne connaissons pas encore la date retenue pour la formation au compostage individuel ou collectif.

Dès que celle-ci nous sera communiquée, nous reviendrons vers les personnes intéressées.



# Bours<sup>0</sup> Vert

La plateforme de petites annonces autour  
du broyage/paillage en Région Sud !

[www.boursouvert.org](http://www.boursouvert.org)



Réseau  
Compost  
Citoyen



Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

Le Colibricole  
pour une Terre nette



**Soutenue par la Région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur et l'ADEME, développée par les associations GESPER et GERES et déployée sur la Région par le RCC PACA et FNE PACA, Bours'Ô Vert est une plateforme gratuite de mise en relation de l'offre et de la demande en matières végétales.**

La plateforme de petites annonces (je donne / je vends / je recherche) permet en effet de mettre en lien des producteurs de résidus de jardins et d'espaces verts, avec les acteurs qui recherchent de la matière organique (broyat, sciure, copeaux, feuilles mortes, tontes, fumier, bois de chauffe...) pour leur jardin et leurs cultures mais aussi afin de trouver le coproduit des déchets de cuisine pour un bon compostage. La plateforme peut accueillir également des annonces de don, prêt ou vente de broyeurs

**Ainsi, les professionnels des espaces verts de notre territoire, les communes, les agriculteurs, les sites de compostage et les jardins collectifs, les centres équestres et les particuliers, tous peuvent profiter de cette nouvelle économie circulaire des déchets verts !** Les objectifs et les avantages de Bours'ô Vert sont nombreux : gratuité, réduction du brûlage des végétaux, limitation des apports en déchèteries et réduction des gaz à effet de serre, amélioration de la qualité des sols mais aussi création de liens durables entre acteurs de notre territoire et sensibilisation à l'utilisation des matières organiques au jardin...

La plateforme propose également un espace documentaire avec des ressources téléchargeables sur l'utilisation de ces résidus au jardin et l'intérêt du broyage / paillage pour contribuer à l'amélioration de nos sols. Vous trouverez également de nombreux éléments informatifs dans les fiches techniques du Réseau Compost Citoyen à l'adresse suivante : <https://reseaucompost.org/ressources-et-outils-pedagogiques/fiches-techniques>

**Le Colibricole est l'association locale chargée de faire connaître cet outil sur une partie du territoire. Vous résidez sur DLV Agglo et vous vous sentez concernés, souhaitez échanger sur le sujet ?**

**Vous produisez du broyat et souhaiteriez en faire bénéficier des collectifs ?**

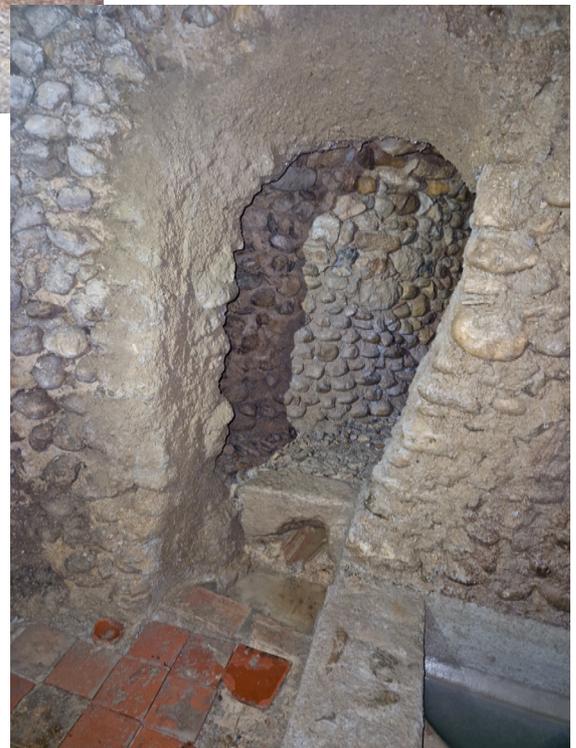
**Vous êtes invités à contacter le Colibricole pour concrétiser votre contribution à cette économie circulaire de la ressource végétale. Nous vous remercions par avance pour votre participation.**

## Travaux de rénovation placette du Portail



Les travaux de réfection de la placette du Portail ainsi que le bassin de récupération d'eau qui se trouve en dessous ont commencé mardi 30 mai.

Un rapport d'expertise du bureau Veritas datant de 2013 concernant la solidité du mur de soutènement adossé à la fontaine et le local voûté situé sous la placette préconisait un confortement immédiat des parois du boyau afin d'en assurer sa stabilité.



C'est pour cette raison que nous avons interdit le stationnement en février 2021.

Des maçons travaillant de manière traditionnelle ont commencé par sécuriser l'entrée de la voûte. Ils ont ensuite consolidé la voûte de la mine, mis à jour un petit bassin de décantation relié au grand bassin. Celui-ci a été lui aussi réparé.



Afin de consolider la voûte, les travaux doivent avoir lieu à partir de l'extérieur. Pour cela, la fontaine de la placette du Portail a été descellée et déplacée. Le sol va être consolidé et la fontaine remise à sa place initiale. Ces travaux ont été subventionnés par la Région Sud. Des aménagements seront ensuite fait afin de redonner tout son lustre à cette placette.

Agenda du mois

# PUIMOISSON



**DIMANCHE 11 juin**

## Vide Maison

## Centre du village

Avec circuit des ateliers d'artistes,

*(Circuit fléché à partir de la Mairie)*

**Bibelots, petits meubles,  
vaisselle, livres, tableaux  
tapis, linge, vêtements, ....**

**de 9h à 18h**

CONTACTS : 06 83 20 45 91 et 07 86 59 17 71



**PUIMOISSON**

**ATELIER\***

**ENTRÉE  
LIBRE**

# **LECTURE ET CRÉATION**

Lecture d'un album jeunesse  
suivie d'une activité créative sur le même thème

**Le mercredi 14 juin 2023**

**De 14h à 15h**

**Dans la salle polyvalente de puimousson**



Animation proposée  
Par l'association  
"Du Livre Au Crayon"  
Contact : 0628217592

Retrouvez nous sur Facebook :  
Du Livre Au Crayon

\*Atelier ouvert aux enfants de tout âge accompagnés d'un adulte responsable

# **PUIMOISSON**

## **Association HORIZON**

**DIMANCHE 25 JUIN**



**Rendez-vous  
à 12H**

**Pour clôturer notre saison dans l'amitié et la bonne humeur, nous vous proposons de nous retrouver autour d'un repas à l'auberge Côté Soleil.**

**30 €/personne pour les adhérents de l'association  
et 35 €/personne pour les non adhérents.**

**Réservation avec paiement au plus tard le 16 Juin.**

**Renseignements :**

**Brigitte LEN : 06 19 39 48 28 & Maryse AUBRY : 06 71 65 34 31**

du 24  
au 30  
Juin 2023

9<sup>ème</sup> édition  
sur le Plateau  
de Valensole

Rencontres  
autour  
de la poésie  
et de la  
chanson,  
concerts,  
spectacle,  
rencontre de  
poètes...

*Festival*  
*et* POÉSIE  
CHANSONS  
*au Pays des Lavandes*

**Pour plus d'informations :**

Réservez vos billets par e-mail :

[poetesdeshautesterres@gmail.com](mailto:poetesdeshautesterres@gmail.com)

ou par tel : 06 86 47 13 12 et 06 84 95 86 66

Forfait festival disponible : 80 € (65 € pour les adhérents),  
tous spectacles y compris celui de Georges Chelon.

Page Facebook : Poètes des Hautes Terres

**Organisée par Poètes des Hautes Terres avec la participation de :**

Comité des fêtes de Valensole, Comité des fêtes de Roumoules,

« Les Rendez-Vous de Puimoisson », « Culture, Loisirs et Patrimoine » de

Sainte-Croix, la médiathèque Lucien Jacques de Gréoux, « Arts Expo Culture » de

Quinson, Le CASC de St Martin de Brômes, le Syndicat d'initiative

d'Allemagne-en-Provence.



samedi  
**24 juin** **Ouverture du festival Roumoules**

**18H** Accueil. (Cour de la médiathèque)

**19H** Espace restauration. (Parking salle polyvalente)

**21H** Concert de Barbara Deschamps. (Salle polyvalente)

dimanche  
**25 juin** **Valensole**  
**10H30-12H** Pierre Barboni chante les Poètes des Hautes Terres. (Salle de cinéma)

**Allemagne en Provence**  
**21H** Concert de Tom Torel «Viva Ivo». (Cours de l'école)

lundi  
**26 juin** **Valensole**  
**10H30-12H** Michel Grange et Michel Trihoreau «Léo Ferré, avec le temps». (Salle de cinéma)

**15H30-17H** Jean-Pierre Laurant rend hommage à Bernard Dimey. (Salle de cinéma)

**Sainte-Croix-du-Verdon**  
**21H** Jacques Raulet chante Léo Ferré et Corine Chabaud chante Barbara. (Place St Sauveur)

mardi  
**27 juin** **Valensole**  
**10H30-12H** Tom Torel «Poésie du XIX<sup>e</sup> siècle», Poèmes dits et chantés de Baudelaire, Rimbaud Hugo, Richépin. (Salle de cinéma)

**Gréoux-les-Bains** à partir de **16H30** Hommage à Allain Leprest. (Médiathèque Lucien Jacques)

**17H** Alain Withier, J.P Laurant, J.S. Bressy chantent les chansons d'Allain Leprest. (Jardin de la médiathèque)

**Quinson**  
**21H** Spectacle de Pierre Jouvencel «Victor Hugo, un géant dans le siècle». Avec en 1<sup>e</sup> partie Poèmes d'Hugo dits et chantés par C. Chabaud,

J. Raulet, Erwens, J.M. Dermesropian et J. S Bressy. (Salle l'Emancipatrice)

mercredi  
**28 juin** **Riez**  
**10H30-12H** Stéphanie Swing «Florilège de la chanson française» Brel, Piaf, Bécaud, Aznavour, Reggiani, Montand, Dumont... (Cour de la mairie)

**Puimoisson**  
**16H30-19H** Rencontres poétiques en présence de nombreux poètes invités, lecture de poèmes. (Cour de l'école)

**21H** Concert de Sandra Le Couteur. (Cour de l'école)

jeudi  
**29 juin** **Valensole**  
**10H30-12H** Anne-Marie Brun, accompagnée par Jo Labita et Jean-Sébastien Bressy, chante le répertoire de Patachou et Michel Grange interprète Aristide Bruant. (Salle de cinéma)

**St Martin**  
**21H** Erwens en concert. (Cour de l'école)

vendredi  
**30 juin** **Clôture du festival Valensole**  
**10H30-12H** Anna Bosco accompagnée par J.S. Bressy «De vous à moi». Salle de cinéma.  
**16H-17H30** Scène ouverte, inscription préalable obligatoire. (Salle de cinéma)

**18H30-20H30** Espace restauration avec animation en chansons. (Esplanade salle polyvalente)

**21H** Concert de Georges Chelon. (Salle Polyvalente)

★  
Pour tout renseignement complémentaire contactez L'association : Poètes des Hautes Terres  
poetesdeshautesterres@gmail.com  
06 86 47 13 12 / 06 84 95 86 66

Ne pas jeter sur la voie publique.

Création visuelle : Ferial Khoury-Bec 33 (0)672397437 - 04210 Brunet



# RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

**SAMEDI 1er JUILLET 2023**

**DE 10H à 12H**

**AIRE DE LOISIRS**

**OUVERT A TOUS DE 8 A 80 ANS !!**

**Contactez Marjorie au 06 67 76 29 15 afin qu'elle puisse proposer des animations sportives et ludiques en fonction du nombre de participants.**

**Venez nombreux en famille, enfants, parents, grands-parents pour des jeux informels, pour le plaisir de tous.**

## Dédicace Jean-Pascal Collégia



Le samedi 13 mai à 17 heures à la salle polyvalente, a eu lieu la venue de Jean-Pascal Collégia, auteur bien connu du public de Puimoisson. Il est venu nous présenter son dernier livre :

### «*Quatre fleuves, six montagnes*»

Il se déroule entre Sikim et Tibet, en plein cœur de l'Himalaya au tout début du siècle dernier. Le titre évoque le nom d'un mouvement de résistance tibétaine face à l'envahisseur chinois.

Jean Pascal Collégia s'exprime « *Ce qui m'intéresse quand j'écris, c'est la manière dont je fais passer quelque chose qui échappe aux codes : des flux, des lignes de fuite actives révolutionnaires, des lignes de décodage absolu qui s'opposent à la culture. Lorsque le lecteur repose le livre, il est différent, quelque chose l'a touché, il ne sait pas quoi, parce que d'abord c'est de l'ordre du ressenti. C'est comme une porte entrouverte à travers laquelle on a à peine aperçu ce qu'il y a derrière.* »

Cette rencontre était organisée par Les Rendez-vous de Puimoisson. Elle a donné lieu à des échanges, dédicaces et vente du livre. Elle a été suivie d'un pot offert par l'association.

## Nettoyage de la Cassandre organisé par les Rendez-vous de Puimoisson



Au cours du XIII<sup>ème</sup> siècle, les commandeurs de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem ont entamé la construction de l'église Saint Michel. Elle devait remplacer une chapelle du même nom, située dans le bas du village. Celle-ci n'était plus adaptée aux besoins des villageois. Après de nombreuses recherches au niveau des archives nationales, régionales et départementales, les bénévoles de l'association « *Les rendez-vous de Puimoisson* » ont trouvé des éléments permettant de situer l'ancien édifice.

**La chapelle se serait trouvée au bas du village, dans les remparts, au lieu-dit La Cassandre.**

**Des vestiges de contreforts viendraient conforter ces écrits.**

Pour faire découvrir ce point important de l'histoire du village, lors de la journée du patrimoine, il fallait libérer l'espace de toute une végétation envahissante.

**En partenariat avec la mairie, une opération de nettoyage a été organisée les 17 et 24 mai dernier.**

9 bénévoles armés de tronçonneuse, débroussailleuse et outillage divers ont donné beaucoup d'énergie pour redonner une lisibilité au site.

Un employé communal a assuré l'évacuation des déchets verts.

La commune continuera à assurer l'entretien des lieux dégagés.

## Travaux à l'aire de camping-car



Les travaux de rénovation de notre aire de camping-car sont en cours. Une dalle de béton a été coulée pour servir de support à la borne de contrôle d'accès à l'aire. De même pour les plots qui supporteront les 10 bornes électriques.

Dans la lettre d'avril, nous avons annoncé une ouverture pour le 1er mai, cependant, du retard a été pris et l'ouverture se fera dans le courant du mois de juin. Nous aurons l'occasion de vous présenter la nouvelle aire dans la lettre du mois prochain.

## Réseau de confiance

# NUMÉRIQUE

Agis pour les non-initiés



-  Tu aideras les personnes âgées à utiliser les outils numériques (smartphone, tablettes, ordinateurs...)
-  Tu favoriseras les rencontres entre seniors et repèreras les personnes isolées
-  Tu animeras des permanences conviviales (coup de pouce numérique, co-animation d'ateliers de médiation numérique...)

 Début de mission : 26 septembre 2023

 Manosque

- ★ Une mission en équipe et dans la diversité
- ★ Un accompagnement au projet d'avenir
- ★ 28h par semaine 600€/mois



### Un volontaire témoigne

« J'étais incapable de prendre la parole devant du monde... Maintenant je le fais sans problème ! Ce qui est génial avec ce programme c'est qu'en plus d'aider les autres, on développe nous même des compétences autour de la médiation numérique et des démarches administratives ! Le compte ameli n'a plus de secret pour moi ! »

Retrouve-nous sur [uniscite.fr/jecandidate](https://uniscite.fr/jecandidate) - ☎ 07 64 61 40 91



## PARRAINAGE & MENTORAT

C'est une association de parrainage de proximité / mentorat qui propose à des enfants et jeunes isolés de rencontrer une personne ressource, vivant près de chez eux pour découvrir le monde autrement et (re)prendre confiance en leurs capacités.

**L'association Parrains Par Mille (PPM) est actuellement à la recherche de parrains-marraines bénévoles dans les Alpes de Haute Provence pour accompagner des enfants et jeunes adultes isolés qui ont besoin d'un coup de pouce pour bien grandir.**

Le parrainage avec PPM consiste en un engagement de 6 heures par mois qui s'adapte à l'agenda du parrain / de la marraine, d'une durée d'1 an (pour commencer), basé sur le partage d'activités avec un.e filleul.e en fonction des centres d'intérêts communs : discuter, se balader, passer un moment sympa, visiter une expo, cuisiner, s'amuser...

Le mentorat avec PPM consiste en un engagement pour accompagner un jeune autour d'un objectif professionnel. Les moments de rencontre et la durée (en moyenne de 6-8 mois) se font en fonction des actions pour atteindre cet objectif.

DANS LE CADRE DU **PRIX**  
**DES LECTEURS**  
**DLVAGGLO**

**UNE TERRE, UN AILLEURS**  
EDITION 2024

DU **1<sup>ER</sup>** AU **25**  
**JUIN 2023**  
CANDIDATURE



Réveillez votre âme de critique littéraire en devenant

**MEMBRE DU JURY**  
**DE SÉLECTION**  
**DU PRIX**



**COMMENT CANDIDATER ?**

- En ligne sur le site du réseau des médiathèques de DLVAgglo : **MEDIATHEQUES.DLVA.FR**
- Formulaire de candidature papier disponible **dans les mairies et les médiathèques du territoire**



PLUS D'INFOS SUR

**DLVA.fr**

**04 92 70 34 00**